

Communiqué

Les Canadiens et les Canadiennes profiteront de l'engagement pris dans le budget fédéral d'améliorer la sécurité des produits de consommation et de santé

Ottawa, le 27 février 2008 – Selon l'Association canadienne de produits de consommation spécialisés, les consommateurs profiteront d'une transparence et d'une responsabilisation accrues et auront un accès continu à des marques et à des produits sûrs et efficaces par suite de l'affectation de 113 millions de dollars prévue dans le budget de 2008 pour la mise en œuvre du Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation (ACPCS).

« Les ministres Flaherty et Clement ont pris une importante mesure pour s'assurer que les ressources existeront afin de moderniser la *Loi sur les produits dangereux* et la *Loi sur les aliments et drogues* et renforcer la réglementation actuelle », a déclaré Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS.

« Nous applaudissons à cette initiative et comptons sur le plaisir de collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre de cet important projet en 2008. Ces documents de loi fondamentaux protégeront les Canadiennes et les Canadiens, ce qui est aussi une priorité pour les entreprises membres de l'ACPCS qui sont des chefs de file quant à l'utilisation responsable des produits chimiques pour créer des produits de consommation et institutionnels sûrs et bénéfiques au Canada. »

- 30 -

Renseignements : Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS,
(613) 232-6616, poste 18, coombss@ccspa.org.

L'ACPCS est un organisme professionnel national qui représente les fabricants canadiens de produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements. Elle a pour mission d'accroître la capacité de ses 47 entreprises membres de mener leurs affaires avec équité et efficacité et dans le respect de l'éthique, en stimulant la coopération de l'industrie et en établissant des partenariats efficaces avec les gouvernements, d'autres intervenants et le public.